

FICHE DE DONNEES DE SECURITE

13/5/08

1. IDENTIFICATION DU PRODUIT ET DE LA SOCIETE

Dow AgroSciences B.V.
Prins Boudewijnlaan 41
2650 Edegem
BELGIQUE
Tél. : +32/3/450.27.00

NUMERO D'URGENCE : +33/3-88.53.36.76 (DRUSENHEIM / Bas Rhin)

CENTRE ANTI-POISONS DE BRUXELLES : 070/245.245

Nom du produit: **CONSERVE SC TURF & ORNAMENTAL INSECT CONTROL**

LV70 : 53557 Date de création : Septembre 02 Réf.: CDM18

Date de révision : nouveau (05/08)

Pour toute question au sujet de cette SDS, veuillez contacter :

SDSQuestion@dow.com

2. IDENTIFICATION DES DANGERS

Toxique pour les organismes aquatiques. Peut entraîner des effets néfastes à long terme pour l'environnement aquatique.

3. COMPOSITION/INFORMATION SUR LES COMPOSANTS

Composants dangereux (voir la section 16 pour des phrases complètes): \
Spinosyn A et Spinosyn D 11.6 % N; R50/53

Ingrédients inertes : Balance

4. PREMIERS SECOURS

Ne jamais administrer de liquide ou faire vomir si le patient est inconscient ou présente des convulsions.

Ingestion

Ne pas faire vomir. Appeler un médecin. La décision de faire vomir ou non devrait être prise par un médecin.

FICHE DE DONNEES DE SECURITE

13/5/08

CONSERVE SC TURF & ORNAMENTAL INSECT CONTROL

Contact avec les yeux

Rincer abondamment les yeux avec de l'eau pendant plusieurs minutes. Après une ou deux minutes, enlever les verres de contact et continuer de rincer encore plusieurs minutes. Si des effets apparaissent, consulter un médecin, de préférence un ophtalmologiste.

Contact avec la peau

Laver à l'eau courante ou sous la douche; utiliser du savon, si disponible.

Inhalation

Sortir la personne à l'air frais. Consulter un médecin.

Information à l'usage du médecin

Aucun antidote spécifique. Traitement de soutien. Le médecin doit décider du traitement en fonction des symptômes du patient.

5. MESURES DE LUTTE CONTRE L'INCENDIE**Moyens d'extinction**

Brouillard ou fin jet d'eau pulvérisée. Dioxyde de carbone. Poudre chimique. Mousse.

Produits de combustion dangereux

Durant un incendie, la fumée peut contenir le produit d'origine en plus de produits de combustion de composition variable qui peuvent être toxiques et/ou irritants.

Protection des intervenants

Porter des vêtements de protection et utiliser un appareil respiratoire autonome.

Informations complémentaires

Refroidir les contenants en les pulvérisant d'eau. Contenir l'eau de ruissellement afin d'empêcher toute pénétration dans les cours d'eau ou le réseau d'évacuation.

6. MESURES A PRENDRE EN CAS DE DISPERSION ACCIDENTELLE**Précautions personnelles**

Porter des vêtements de protection appropriés et un appareil de protection des yeux/du visage (voir la section 8).

Précautions environnementales

Ne pas rejeter dans les égouts ou dans toute étendue d'eau. Prévenir les autorités compétentes si le déversement a pénétré dans un cours d'eau ou dans le réseau d'évacuation.

FICHE DE DONNEES DE SECURITE

13/5/08

CONSERVE SC TURF & ORNAMENTAL INSECT CONTROL

Méthodes de nettoyage

Absorber avec du sable ou avec d'autres matières absorbantes non combustibles, et mettre dans des contenants en vue de l'élimination. En cas de gros déversements, barricader la zone et consulter le fabricant. En cas de besoin d'assistance, appeler au numéro d'urgence.

7. MANIPULATION ET ENTREPOSAGE

Manipulation

Avoir une bonne hygiène personnelle. Ne pas manger ou garder de nourriture dans la zone de travail. Se laver les mains et la peau exposée avant de manger, boire ou fumer, et après le travail.

Stockage

Le stockage du produit doit être conforme aux réglementations locales. Stocker dans le contenant d'origine, dans un endroit frais, sec et bien ventilé. Protéger des températures excessives, chaudes ou froides.

Conserver à l'écart des aliments et boissons, y compris ceux pour animaux, des produits pharmaceutiques et cosmétiques et des fertilisants. Garder hors de portée des enfants.

8. CONTROLE DE L'EXPOSITION/PROTECTION INDIVIDUELLE

Valeurs limites d'exposition

Aucune limite établie

Mesures techniques

Une bonne ventilation générale devrait suffire dans la plupart des cas. Une ventilation locale par aspiration peut s'avérer nécessaire pour certaines opérations.

Protection respiratoire

Dans la plupart des cas, aucune protection respiratoire ne devrait être nécessaire.

Dans des conditions d'urgence, utiliser un appareil de protection respiratoire isolant autonome homologué, à pression positive.

Protection des mains/de la peau

Porter des vêtements de protection propres, à manches longues. Lorsqu'un contact prolongé ou fréquemment répété risque de se produire, porter des gants chimiquement résistants à ce produit. Des exemples de matières préférées pour des gants étanches comprennent : le nitrile, le néoprène et le chlorure de polyvinyle ("PVC" ou "vinyle").

AVIS : La sélection d'un gant pour une application particulière et pour une certaine durée d'utilisation au poste de travail doit également tenir compte des facteurs suivants : autres produits chimiques pouvant être manipulés, protections physiques nécessaires (coupure/piqûre, dextérité demandée, protection thermique), ainsi que des instructions/spécifications données par le fabricant de gants.

Dans les cas d'urgence : Porter des vêtements de protection résistants à ce produit. Le choix d'équipements spécifiques sera fait en fonction

du type d'opération.

FICHE DE DONNEES DE SECURITE

13/5/08

CONSERVE SC TURF & ORNAMENTAL INSECT CONTROL

Protection des yeux/du visage

Porter des lunettes de sécurité.

9. PROPRIETES PHYSIQUES ET CHIMIQUES

Aspect	: liquide
Couleur	: de blanc à ocre pâle (jaune)
Odeur	: légère
Solubilité dans l'eau	: se disperse
Point d'éclair	: non déterminé (à base d'eau)
Densité relative (eau = 1)	: 1,04 g/cm ³ (approx.)
Point/plage d'ébullition	: 100 °C (approx.)

10. STABILITE ET REACTIVITE**Stabilité chimique**

Stable dans les conditions normales de stockage.

Conditions à éviter :

Aucune limite établie

Substances à éviter

Produits fortement basiques, acides ou oxydants.

Produits de décomposition dangereux :

Aucun, dans les conditions normales de stockage et d'utilisation.

11. INFORMATIONS TOXICOLOGIQUES**Ingestion**

Faible toxicité par ingestion. La toxicité DL50 par voie orale pour le rat est supérieure à 5 000 mg/kg.

Contact avec la peau

La toxicité DL50 par voie cutanée pour les lapins est supérieure à 5 000 mg/kg. Un contact prolongé avec la peau ne devrait pas entraîner l'absorption de doses nocives. Essentiellement non irritant pour la peau.

Sensibilisation

N'est pas un sensibilisant cutané chez le cochon d'Inde.

Contact avec les yeux

Peut provoquer une irritation oculaire légère et temporaire.

Inhalation

Aucun effet nocif n'est à prévoir par cette voie d'exposition à la suite d'une manipulation correcte. La CL50 en aérosol pour 4 heures chez le rat est > 17 mg/L.

FICHE DE DONNEES DE SECURITE

13/5/08

CONSERVE SC TURF & ORNAMENTAL INSECT CONTROL

Informations complémentaires

Non cancérogène. Non mutagène. Non toxique pour la reproduction.

12 - INFORMATIONS ECOLOGIQUES

Evaluation basée en grande partie ou complètement sur les données relatives à l'ingrédient actif.

Persistance et dégradabilité

Spinosyn A :

La demi-vie du produit dans le sol dépend du type de sol et des conditions, et est approximativement de 9 à 17 jours.

Spinosyn D :

La demi-vie du produit dans le sol dépend du type de sol et des conditions, et est approximativement de 14 jours.

Toxicité aquatique

La CL50 aiguë pour la truite arc-en-ciel (*Onchorynchus mykiss*) est de 30 mg/L.

La CL50 aiguë pour le crapet arlequin (*Lepomis macrochirus*) est de 5,9 mg/L.

La CL50 aiguë pour la carpe (*Cyprinus carpio*) est de 4,99 mg/L.

La CE50 aiguë pour la puce d'eau *Daphnia magna* est de 92,7 mg/L.

Toxicité pour les algues : La CE50 pour les algues vertes est supérieure à 100 mg/L.

L'inhibition de la croissance (CI50, 72 h) pour la diatomée *Skeletonema costatum* marine est supérieure à 1 mg/l.

L'inhibition de la croissance CE50 pour la diatomée de l'espèce de la navicule est supérieure à 1 mg/L.

Toxicité aviaire.

Sur le plan aiguë, la toxicité DL50 par voie orale pour le colin de Virginie (*Colinus virginianus*) est de 2 000mg/kg.

Sur le plan aiguë, la toxicité DL50 par voie orale pour le colvert est supérieure à 2 000 mg/kg.

13. CONSIDERATIONS RELATIVES A L'ELIMINATION

Toxique pour les organismes aquatiques. Ne pas contaminer les étangs, les cours d'eau ou les fossés avec le produit chimique ou le contenant usagé. Laver à fond. L'élimination des contenants et de l'eau de lavage doit être faite de façon sécuritaire et conformément aux règlements applicables. Les choix privilégiés comprennent l'acheminement vers un centre de récupération approuvé ou vers un incinérateur autorisé. Ne pas réutiliser les contenants pour un quelqu'autre usage.

FICHE DE DONNEES DE SECURITE

13/5/08

CONSERVE SC TURF & ORNAMENTAL INSECT CONTROL

16. AUTRES INFORMATIONS

Aucune autre information.

Phrases de risques, section 3

R50/53 - Très toxique pour les organismes aquatiques; peut entraîner des effets néfastes à long terme pour l'environnement aquatique.

Cette fiche complète les notices techniques d'utilisation, mais ne les remplace pas. Les renseignements qu'elle contient sont basés sur l'état de nos connaissances relatives au produit concerné à la date d'établissement de la fiche. Ils sont donnés de bonne foi.

Elle ne dispense en aucun cas l'utilisateur de connaître et d'appliquer l'ensemble des textes réglementant son activité. Il prendra sous sa seule responsabilité les précautions liées à l'utilisation du produit qu'il connaît. L'attention des utilisateurs est en outre attirée sur les risques éventuellement encourus lorsqu'un produit est utilisé pour d'autres usages que ceux pour lesquels il est conçu.